

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

## **DÉLIBÉRATION n° 2017/06/27-07**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 juin 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis n° 2017/06/01-15 de la Commission Recherche en date du 1<sup>er</sup> juin 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

## **DÉCIDE:**

### OBJET : charte de la Propriété Intellectuelle d'Aix-Marseille Université

Le conseil d'administration approuve la charte de la Propriété Intellectuelle d'Aix-Marseille Université telle qu'annexée à la présente délibération.

### Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 27 Juin 2017

Yvon BERUANT Président d'Aix Marseille Université

MU.